



AVIS PUBLIC

À LA POPULATION DE LA MRC DE LA MITIS

Consultation publique relative à une modification du schéma d'aménagement et de développement

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Le conseil des maires de la MRC de La Mitis a adopté, le 6 juillet 2011, un projet de règlement intitulé « *Règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement au sujet des périmètres d'urbanisation de Sainte-Luce, de l'implantation de résidences en zone agricole, des aires d'affectation de villégiature ainsi que des zones à risque d'érosion et de submersion côtière* ».
- Une rencontre de consultation publique portant sur ce projet de règlement se tiendra à la date et à l'endroit suivants:

5 octobre 2011 à 19 h 30

MRC de La Mitis

300, avenue du Sanatorium, Mont-Joli

Résumé du projet de règlement

Ce règlement a pour objet de:

- Modifier les périmètres urbains de Sainte-Luce;
- Permettre la construction de résidences sur des lots vacants de 10 hectares et plus en milieu agroforestier;
- Agrandir et créer des secteurs de villégiature;
- Instaurer un cadre normatif pour les zones à risque d'érosion et de submersion côtière.

Une copie du projet de règlement peut être consultée au bureau de la MRC de La Mitis ainsi qu'aux bureaux des municipalités comprises dans la MRC, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Mont-Joli,

Ce 14^e jour de septembre 2011

Marcel Moreau,
Directeur général et secrétaire-trésorier